



esplanade du pré aux pêcheurs

ville d'Antibes - Décembre 2014



les concepteurs



Hubert Guichard, Jean-Louis Knidel et Gilles Ottou (de gauche à droite)

l'agence APS

Basée à Valence, l'agence aps a été créée en 1997 autour de 3 associés, paysagistes dplg diplômés de l'Ecole Nationale Supérieure de Versailles : Jean-Louis KNIDEL, Gilles OTTOU, Hubert GUICHARD. L'Agence est constituée aujourd'hui d'une équipe soudée pluridisciplinaire de 8 personnes.

Attachée à la diversité des interventions, l'agence aps s'investie, par sa culture de «paysagiste-urbaniste», sur des champs d'expériences et d'applications de savoir-faire sur des études et projets d'échelles variées en se consacrant volontairement sur l'aire géographique contrastée du grand Sud Est de la France : grand paysage et territoires en mutation ; grands sites emblématiques naturels, urbains ou patrimoniaux ; projet urbain et urbanisme ; architecture de l'espace public, jardins/parcs/places et espaces publics ; sont autant de domaines qui structurent et façonnent le regard et la pensée de l'Agence.

Leitmotiv de ses préoccupations, l'équipe privilégie une démarche « contextuelle, poétique et sensible », pour situer les projets dans leur géographie, en révéler les potentialités et la mémoire, éco-logique par essence, mais aussi attentionnée aux qualités d'usages et de pratiques sociales.

En fonction de chaque nouveau défi de projet, l'Agence constitue une équipe pluridisciplinaire regroupant autour d'elle des compétences variées : architectes, concepteurs lumière, designer, bureaux d'études techniques, écologues, botanistes...



Quelques réalisations récentes

Le jardin des Migrations du Fort St Jean à Marseille (13) - VICTOIRE D'OR DU PAYSAGE 2014

L'esplanade jardin Paul Grimault à Annecy (74) - VICTOIRE DE BRONZE DU PAYSAGE 2014

Les espaces publics du centre ville de Vence (06)

L'opération Grand Site National (OGS) des îles Sanguinaires en Corse (2A)

Le parvis jardin du Musée Cocteau à Menton (06)

Les espaces extérieures du centre universitaire Pierre Mendès France à Roanne (42)

La place jardin Gutenberg, à Caluire et Cuire (69)

Le parc naturel urbain des rives de l'Etang de Berre à Berre l'Etang (13)

Le site archéologique départemental d'Alba-La-Romaine (07)

Chantiers en cours

Les espaces publics et résidentiels du quartier des Oliviers à Aubenas (07)

Schéma directeur de l'Eco-campus universitaire de la Doua et maîtrise d'oeuvre des espaces extérieurs à Villeurbanne (69)

L'aménagement du quartier des Moulins, à Nice (06)

Les entrées de ville en Avignon (84) : l'émergence d'un grand parc fluvial sur la rive gauche du Rhône

Contact

agence
aps

agence aps

31 grande rue

26 000 valence

tel : 04 75 78 53 53

site internet www.agenceaps.com

contact presse : Jean-Louis KNIDEL - portable 06 08 67 35 44



le parti d'aménagement

Le projet de l'Esplanade du Pré aux pêcheurs s'inscrit dans la volonté affirmée de la ville d'Antibes de reconquête des espaces périphériques du Port de plaisance en lien avec la ville.

Le projet développe **4 volontés fortes** :

- 1 - Conforter** les liens de la vieille-ville avec le port de plaisance
- 2 - Apaiser** la circulation automobile au profit de la déambulation du piéton
- 3 - Offrir** aux antibois et aux visiteurs un lieu de rencontre et de détente de grande qualité
- 4 - Faciliter et organiser** l'installation des manifestations évènementielles

1) CONFORTER LES LIENS DE LA VIEILLE-VILLE AVEC LE PORT DE PLAISANCE

L'aménagement invite à retrouver le dialogue entre la ville et son port en **priviliégiant les cheminements piétons nord-sud notamment sur deux axes principaux** :

-> **l'axe Thuret** dans le prolongement de la rue du même nom

-> **l'axe de l'ex square du 8 mai** en face du bassin du Port Vauban et du Fort Carré.

* **L'axe Thuret** relie le coeur de la ville piétonne au coeur du Port Vauban (la capitainerie) en **offrant des perspectives sur le Fort Carré au loin**. L'altimétrie de l'esplanade est descendue au niveau du boulevard d'Aguillon de manière à unifier l'espace piéton depuis la porte Thuret jusqu'à l'avenue Verdun et au-delà vers la capitainerie. **Le projet propose de dégager la vue sur le fort carré et d'élargir la promenade Thuret en allant vers le port.**

* **L'axe du nouvel accès à la courtine** est parallèle à l'axe Thuret et relie le trottoir nord de l'avenue de Verdun, **d'où vont arriver à pied les touristes descendus des cars**, avec la vieille-ville d'Antibes. Le dessin du projet de cheminement **invite le promeneur à approcher l'eau** vers la darse du Port Vauban au nord, à prendre **la photo souvenir du Fort Carré** émergent au dessus de l'eau puis à se diriger vers la vieille ville.

Tous les cheminements piétons sont revêtus de dalles de pierre calcaire beige et grise en provenance du Portugal avec une finition flammée pour éviter la glissance.

2) APAISER LA CIRCULATION AUTOMOBILE AU PROFIT DE LA DÉAMBULATION DU PIÉTON

Le projet s'attache à redonner aux piétons et aux déplacements doux (cycles, bus,...), une place plus adaptée à la situation stratégique du site : espace de rencontre entre la Vieille-ville et le Port de plaisance.

Le dessin de l'aménagement dans son ensemble invite à **une réduction de la vitesse des véhicules à l'approche de la vieille-ville** et à **une réduction du trafic automobile**. En venant de Nice, l'automobiliste est **capté très tôt vers l'entrée du parking souterrain**. Puis, au droit de l'esplanade du Pré aux pêcheurs, la voie est traitée en plateau piéton surélevé. Les bordures de voirie sont remplacées par des potelets inox.



Une réglementation nouvelle : **zone de rencontre**, limitation de la vitesse à 30 km/heure, absence de bordures de trottoir, revêtements de type piéton sur les chaussées, espace dédié aux piétons et cycles. Le long de l'avenue de Verdun, un large trottoir côté port est planté de tamaris : petits arbres qui supportent les embruns avec au pied un paillage de gros galets rappelant la présence de la mer.

3) OFFRIR AUX ANTIBOIS ET AUX VISITEURS UN LIEU DE RENCONTRE ET DE DÉTENTE DE GRANDE QUALITÉ

Idéalement située entre la ville et le port, l'Esplanade du Pré aux pêcheurs jouit de la présence d'un Monument Historique inscrit : la Courtine ; mais également de vues sur les horizons maritimes et sur le Fort Carré. **Ces grandes lignes de force du site sont mises en valeur par les différents éléments du projet de jour comme de nuit.**

A - L'ESPLANADE DU PRÉ AUX PÊCHEURS

La grande Esplanade du Pré aux pêcheurs retrouve son entité spatiale d'antan devant la Courtine. Vaste espace minéral, sa surface est calepinée par **un jeu de lignes qui évoque les filets de pêche étendus** autrefois à cet endroit. Ces lignes sont réalisées par des tubes carrés en inox enfouis dans l'épaisseur du béton de surface. Vue depuis la promenade haute de la Courtine, **le travail des sols prend du sens et qualifie l'ensemble du panorama.**

Sur ce même sol est installé un maillage de clous en laiton cachant les anneaux d'ancrage pour les tentes des manifestations.

B - LE QUAI DES PINS

Les pins actuels sont habillés d'**un grand ouvrage en bois d'ipé** le long de l'avenue de Verdun. Dessiné en **gradins côté esplanade et côté port**, le deck en bois offre **une vaste tribune pour des spectacles évenementiels** qui se joueront sur l'esplanade ou sur la promenade haute de la Courtine. Capacité des gradins : environ 350 places assises de chaque côté.

Sur sa partie haute, **les troncs des pins émergent du vaste platelage bois.** Des assises accueillent les personnes qui souhaitent se détendre à l'abri du soleil et à l'abri des véhicules de la voie située en contre-bas. A la tombée du soir, les pins sont mis en lumière depuis le sol.

4) FACILITER ET ORGANISER L'INSTALLATION DES MANIFESTATIONS ÉVÉNEMENTIELLES

L'Esplanade du Pré aux pêcheurs est dégagée de tout obstacle sur plus de 6000 m² d'une surface minérale accessible aux poids-lourds et facile d'entretien.

Pour accueillir les salons et foires évenementielles, le sol de l'esplanade est pré-équipé de 301 systèmes d'ancrage sur une trame carrée de 5 mètres soit une surface disponible de 5800 m².

L'anneau d'ancrage est inséré à l'intérieur d'un regard métallique enfoui et recouvert d'un couvercle en laiton qui pivote sur un axe. Des bornes d'alimentation en énergie et en eau sont également prévues pour les manifestations. Elles se trouvent sous les bancs en bois le long de la courtine ou sous le premier gradin en bois côté nord.

Pendant les manifestations, la continuité piétonne sera conservée sur les deux axes nord/sud de l'aménagement.



l'équipe de maître d'oeuvre

- > Architecte Paysagiste Mandataire : **AGENCE APS** (Valence)
- > Bureau d'études : **EGIS FRANCE** (Nice)
- > Mise en lumière : **ATELIER LUMIERE** (Lyon)

le maître d'ouvrage

- > **VILLE D'ANTIBES**
- > OPC : **EURETEC INGENIERIE** (Cannes)
- > Contrôle technique : **SOCOTEC** (Sophia-Antipolis)

les entreprises

Lot 1 : DEMOLITION, VRD, MACONNERIE, MOBILIER URBAIN
> MASALA - 06200 NICE

Lot 2 : BETONS DESACTIVES, DALLAGE PIERRE, SERRURERIE
> SOLS AZUR - 13590 MEYREUIL
> URBA TP - 83480 PUGET SUR ARGENS
> URBAN NT - 34000 MONTPELLIER

Lot 3 : DECK BOIS, GARDE CORPS INOX
> GAGNERAUD CONSTRUCTION - 06600 ANTIBES
> CCME - 06700 SAINT LAURENT DU VAR

Lot 4 : ECLAIRAGE PUBLIC
> SATELEC - 06370 MOUANS SARTOUX

Lot 5 : PLANTATIONS
> BOTANICA - 06000 NICE



memento

Concours de Maîtrise d’Oeuvre

Juin 2010 projet lauréat

Notification du marché public

Juillet 2011 après négociations

Mission de MOE

Mission complète loi MOP + EXE

Début des travaux

Janvier 2014

Fin des travaux

Décembre 2014

Surface des travaux

16 500 m²

Montant des travaux

5,3 M€ TTC





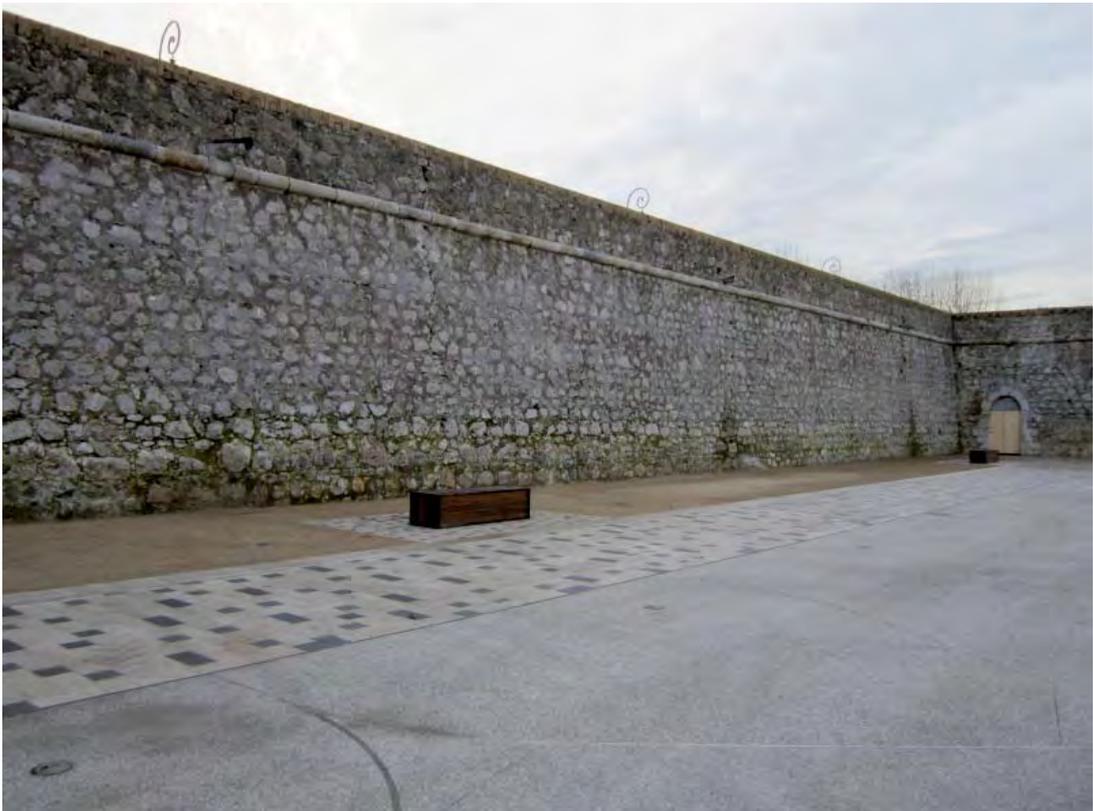
photos de l'esplanade

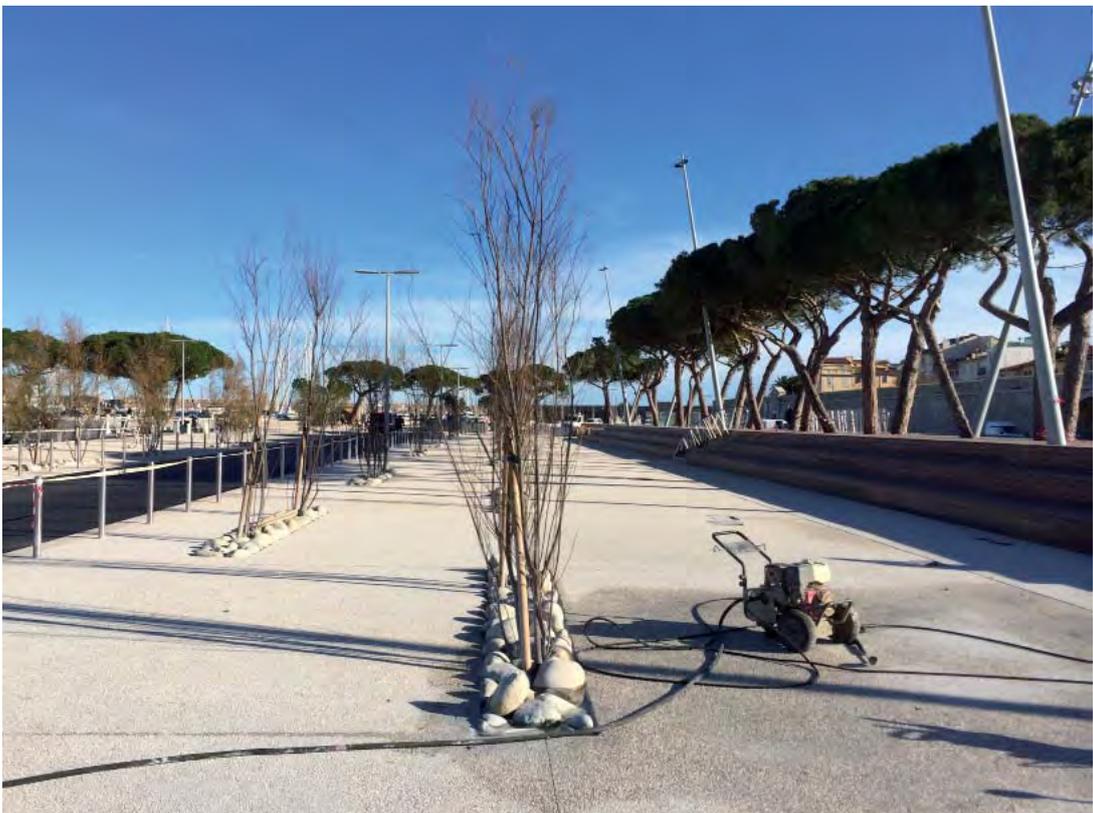
(en cours de finition)













mise en lumière *(en cours de finition)*



